

COMMISSION « GATINEAU VILLE EN SANTÉ »

PROCÈS-VERBAL

Tenu à Gatineau (secteur Hull), LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 2003, 9 H
Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

- Madame Denise Laferrière, conseillère du district 8
- Monsieur Joseph De Sylva, conseiller du district 12
- Monsieur Louis-Paul Guindon, Module-Culture et loisirs
- Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Monsieur André Sanche, Représentant RAPHO
- Madame Agathe Lalande, Responsable commission Gatineau, Ville en santé
- Monsieur Jean Castonguay, Kinexsport
- Monsieur Mario Harel (en remplacement de monsieur John Janusz), Service de police
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Monsieur Bill Atkins, U.Q.O.
- Monsieur Michel Quesnel, Gens d'affaires
- Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais
- Berthe Miron, Présidente de la TARO
- Madame Linda Sabourin, Commission Gatineau, ville en santé

ABSENCES MOTIVÉES :

- Monsieur Pierre Philion, conseiller du district 7 et président
- Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
- Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
- Madame Manon Migneault, secrétaire module culture et loisirs

SECRÉTAIRE : Martine Lacasse, Module-Culture et loisirs

PARTIE PUBLIQUE

1. MOT DE BIENVENUE DE MADAME LAFERRIÈRE

Madame Laferrière souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec aucun ajout au varia.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2003

En rapport au procès-verbal du 20 novembre 2003, Madame Miron demande pourquoi il n'est pas indiqué au procès-verbal la présence de Agathe Lalande à la prochaine rencontre de la TARO afin de proposer un autre projet de résolution ayant pour objectif un appui de leur institution et de l'envoyer au gouvernement du Québec. Madame Sabourin, compris que la rencontre se tiendrait avant la prochaine réunion. Toutefois, Madame Lalande accepte d'être présente lors de la prochaine réunion de la TARO.

SUIVI PAR LINDA SABOURIN

Il est proposé par Madame Miron et appuyé par Monsieur De Sylva d'adopter le procès-verbal du 20 novembre 2003 tel que déposé.

Monsieur De Sylva demande s'il y a de l'information supplémentaire au sujet du point 8 du procès-verbal du 20 novembre 2003 sur le Colloque international Ville et villages en santé qui se déroulera en Belgique. Madame Lalande confirme que le projet a été envoyé en Belgique.

Pour le dossier Environnement sans fumée, Monsieur Philion fera un résumé des actions à la prochaine réunion.

4. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

(Aucun citoyen n'est présent)

5. PAUSE

Aucune

7. DOSSIER EN COURS

Aucun dossier en cours n'est discuté puisque le comité poursuit sur les résultats des ateliers.

8. SUIVIS - ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

Madame Lalande explique qu'une rencontre est prévue avec la Fondation Chagnon, le 22 décembre 2003, les représentants de cette fondation se disent très intéressés à apporter leur collaboration financière au dossier.

Monsieur Quesnel voudrait que les membres soient régulièrement informés du développement de ce dossier. En réponse à celui-ci, Madame Lalande mentionne que toutes informations à ce sujet vont être présentées aux membres lors des réunions et dans certains cas par document envoyé.

SUIVI PAR AGATHE LALANDE

Pour Madame Lafleur, il est important que la Commission garde sa position et son rôle dans ce dossier.

9. VARIA

Suite à la mention de Monsieur Guindon que la Commission à la particularité d'avoir à sa table des organismes qui représentent les citoyens et *non pas seulement que des citoyens*, Madame Lalande déplore peut être le fait que le transport ne soit pas présent à cette table.

Selon Madame Lemieux, il y aurait la création de points de transport stratégique par la STO. Cette mention est soutenue par Monsieur Sanche.

Monsieur Atkins mentionne que des pourparlers avec l'Université et la STO sont en bonne voie pour un service plus adéquat.

Il est proposé par Madame Lafleur et appuyé par Monsieur Castonguay que la STO siège à la Commission Gatineau, Ville en santé.

Adopté à l'unanimité

SUIVI PAR AGATHE LALANDE

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 12 h

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Martine Lacasse

Martine Lacasse
Secrétaire,
Commission Gatineau, Ville en santé

Pierre Phillion
Président de la Commission